

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 3 octobre 2016 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : messieurs Messieurs JULIEN, CHERION, RONCERET, DENIS, GUEULLET  
Mesdames DUPOUX, PARIS, FAVIER,

**Excusés** : Monsieur DUFREGNE (M JULIEN), Madame AGUINET (Mme DUPOUX), Madame BELMILIANI (M RONCERET), Monsieur JUAN (Mme PARIS), Madame DORIAT (M CHERION), Madame EDELIN (M DENIS), Monsieur VOLAT

**Secrétaire de séance** : Monsieur CHERION

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

## **1) Contrat d'Aménagement de Bourg**

Un avenant de moins-value est pris avec l'entreprise Centre Voirie, le montant global passe de 406 816 € à 403 655 € HT (- 0.78%). Pour information la CEE est intervenue pour la mise en place de l'éclairage les 29 et 30 septembre de la rue des Granges et de la place de la Croix.

## **2) Personnel**

Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs et décide créer un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016. Un CDD est créé du 14 octobre au 31 octobre pour faire le lien entre la fin d'un emploi d'avenir et la création de ce nouveau poste au 1<sup>er</sup> novembre. Une demande a été faite au Centre de Gestion de l'Allier pour faire passer 3 agents (2 adjoints d'animation et un adjoint technique) à 25 H de travail hebdomadaire.

## **3) Maison du Football**

Les marchés de VRD et d'électricité sont requalifiés en petits lots :

- VRD Entreprise REMMEAU pour 6 339.80 € HT
- Electricité Entreprise AUTOMELEC pour 4 527.58 € HT

Suite à l'étude béton, il s'avère de renforcer les fondations, un avenant est pris avec l'entreprise de maçonnerie Fernandes d'un montant de 3 649.68 € HT ce qui porte le marché de 10 197.67 € à 13 847.35 € HT.

Un avenant est pris avec l'entreprise de modulaire COUGNAUD afin de créer une douche pour les Personnes à Mobilités Réduites d'un montant de 1 652 € HT, ce qui porte le marché de 80 052.70 € HT à 81 704.70 € HT.

#### **4) Bâtiment Périscolaire**

L'Appel d'offres concernant le marché de travaux du futur Bâtiment Périscolaire se déroule du 26 septembre au 14 octobre.

Le permis de Construire est prêt à être déposé dans la semaine.

#### **5) L'Assens**

Les élus donnent un avis favorable de principe à la vente du lavoir de Lassens, les modalités seront étudiées lors des prochaines semaines.

#### **6) Comité des Fêtes**

Micheline DORIAT remplace Chantal AGUINET comme déléguée de la commune pour le comité des fêtes.

#### **7) Centre d'Animation Culturelle**

Des travaux d'isolation, de changement lumineaire et de réfection du bardage bois se déroulent du 3 au 7 octobre. Le coût des travaux est estimé à 29 000 € HT.

#### **8) Sécurité routière**

Suite à la réunion publique qui s'est déroulée le 30 septembre, la commission travaux et la commission urbanisme vont travailler à une réflexion sur des aménagements possibles concernant la sécurité routière, notamment sur les RD en agglomération 58 et 953.

